La Gazette Murinoise n° 38

Février 2013 Tirage interne www.murinais.fr

EDITO

2012 s'en est allé, place à 2013 ! L'une s'est éteinte, une autre apparaît, avec toutes les espérances que l'on souhaite à chaque mois de janvier : santé, bonheur, prospérité, travail et bien entendu, la récompense qui va de paire : argent. Pour celles et ceux qui se lèvent le matin pour rejoindre leur lieu de travail, qui leur permet de vivre dans cette société qu'est la nôtre, en espérant que les euros récoltés seront à la hauteur de l'engagement de chacun.

Que peut-on espérer de mieux pour bien vivre sa vie et qu'elle soit au moins égale ou encore meilleure de jour en jour ? Ce ne sont que des souhaits mais comme c'est réconfortant et encourageant de les prononcer à chacun d'entre nous. Malheureusement, pour un certain nombre, qui ne fait que croître, la vie n'est en rien paisible et facile. Il y a tant de niveaux différents. On ne peut que souhaiter que cela ne s'empire pas pour les plus malheureux d'entre nous.

Cette gazette n° 38, parait plus tôt que l'an passé, c'est une bonne chose. Il est normal que les dernières informations paraissent en temps voulu, sans quoi, cela aurait moins d'intérêt. Le numéro 37 a été publié dans un nouveau format, en A5, alors qu'elle paraissait en A4. Nous n'avons pas voulu faire un référendum pour connaître vos avis, car une très large majorité de Murinois rencontrés étaient d'accord pour continuer dans le même format.

Chacun des membres de la gazette tient son rôle et publie ce qu'il croit bon d'être diffusé et qui peut s'avérer utile à toutes et à tous. Les articles sont innovants et toujours à la recherche du petit détail qui s'incruste dans chaque article et qui vous procurera du plaisir à parcourir le bulletin municipal.

Je ne vous dirais pas, comme un éminent journaliste « bon vent » mais « bonne lecture ».

Gilles Garcin.

ETAT CIVIL

Naissances

Alexia est née le 12 décembre 2012 à La Tronche
au foyer d'Adrien et Emilie BELLE.

SOMMAIRE

L'actualité municipale

Edito, état civil et horaires mairie 2
Vœux du maire 2013 3
Au Conseil municipal ..... 4 à 5
Info Internet / recette de cuisine 6

Vie quotidienne

Origines des fêtes et traditions ..... 7 à 9
Arbres de parcs et jardins 10
Retrouvailles des doyens / astuces 11

Vie des associations

Club le Wellingtonia 12
Comité des fêtes ..... 13 à 14

Autour de l'école

Ecole de Murinais 15
Cantine scolaire des Coteaux 16
Association des parents d'élèves ..... 17 à 19
Garderie La Cabotte à Lou Petiot 20

HORAIRES MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Mardi : 8h30 - 11h30 et 13h00 - 16h30
Vendredi : 15h00 - 19h00
Permanence téléphonique tous les jours sauf mercredi.

Permanences des élus :

Lundi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 15h00 - 19h00

DERNIERE MINUTE

Réunion publique PLU
Mercredi 3 avril 2013 à 20 h 00
à la salle des fêtes.

VOEUX DU MAIRE 2013

Samedi 5 janvier 2013, le maire et son équipe municipale recevait la population pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après avoir salué la présence des invités « extérieurs » et remercié les Murinois d'être venus aussi nombreux, le maire a commencé son discours par un bilan de l'année écoulée en terme d'investissements et de travaux.

Ainsi, il a évoqué la rénovation du logement Bourg, les travaux de voirie, la mise en place de la signalétique (qui sera terminée au 1er semestre 2013), la sécurisation du mur du cimetière, l'installation de l'abri-bus au Château, la mise en place d'un limitateur sonore à la salle des fêtes et bien évidemment l'aménagement du bassin de rétention.

A propos des études engagées, il a rappelé que l'élaboration du PLU suivait son cours et qu'une réunion publique serait prochainement organisée. Sur le service de l'eau, l'étude du schéma directeur d'eau potable a permis d'obtenir un diagnostic de l'existant, la liste des travaux de mise aux normes et les solutions pour pallier les futurs besoins. Coût total des opérations proposées : 400 000 € HT, à étaler sur les 8 prochaines années.

Le maire est ensuite passé au programme de l'année en cours et a précisé : « vu l'importance des travaux réalisés en 2012, 2013 sera une année transitoire ». Les travaux de la station d'épuration devraient débuter en avril. Coût de l'opération 360 000 € HT, subventionnée à hauteur de 176 400 € par le Conseil général et l'Agence de l'eau. Petit clin d'œil au passage à André Roux pour obtenir une aide du département pour le réseau de collecte réalisé en 2011.

Autres travaux prévus : la 2ème tranche des travaux de voirie, et si le budget le permet, le remplacement des moteurs de volées et de tintement de l'église. Enfin, le Conseil municipal a décidé de faire installer une horloge qui permettra d'éteindre l'éclairage public au village, dans un souci économique et environnemental.

Le maire a profité de cette aparté « énergie » pour évoquer la dissolution du Syndicat intercommunal d'électricité des Contreforts des Chambarans, créé en 1924. En effet, ce groupement de 5 collectivités (Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard, et Varacieux) a adhéré au SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère) le 1er janvier 2013. Il a remercié René Jourdan pour son investissement et son implication, mais aussi les membres des autres communes et Stéphane Charrier, maître d'œuvre du bureau ECE.

Dans un tout autre registre, il a mentionné l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin à l'EFPL du Dauphiné (Etablissement Public Foncier Local), établissement « porteur » de foncier au service des collectivités. Cette décision permettra à l'EPFL d'acquérir le Couvent pour le compte de la commune de Murinais. « Nous bénéficierons ainsi d'un délai de 4 ans pour monter un projet d'ensemble, puis de 5 à 7 ans pour rembourser le montant de l'acquisition dans son intégralité ». Le maire a rappelé que ce projet retenait tout l'attention de l'équipe municipale et que malgré une conjoncture peu favorable, l'espoir de voir des projets se concrétiser en 2013 pourrait se profiler.

Ensuite, quelques mots rapides sur la redevance incitative. Non seulement pour préciser que le Conseil municipal s'était prononcé favorablement au maintien du système incitatif mis en place au 1er janvier 2012, mais aussi pour encourager à continuer les démarches de tri et solliciter les derniers réfractaires.

Comme les années précédentes, le maire a ensuite rendu hommage au tissu associatif en remerciant les personnes qui participent à la vie du village. Il a énuméré les différentes manifestations organisées par nos associations locales. Puis, il a rappelé l'importance du bénévolat dans nos villages, visant notamment les personnes qui souhaitaient que tout soit géré au niveau communal.

Il a terminé par les évènements qui ont marqué la vie du village en citant les 4 décès et les 5 naissances enregistrés. Enfin, il a souhaité le bienvenue aux nouveaux habitants et a remercié son équipe municipale. La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 novembre 2012.

1/ Achat du Couvent Notre Dame de la Croix à la Congrégation.

Le Maire rappelle que la commune s'est portée acquéreur pour acheter à la Congrégation le Couvent Notre Dame de la Croix. Le but de cette acquisition est de maîtriser au mieux les projets de réhabilitation qui se développeront dans cette propriété, qui fait partie intégrante du village.

Pour acquérir le domaine, la commune prévoit d'avoir recours à un portage foncier auprès de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné.

La délibération reprend la désignation exacte de chaque bâtiment. La vente comprend 5 parcelles, d'une contenance totale de 2 ha 93 a 76 ca :

- 3 parcelles situées à La Buissonnière sur lesquelles se situe le Couvent,
- 2 parcelles situées à Gammonière sur lesquelles se trouvent les sources.

Un compromis de vente a été signé le 26 novembre 2012.

2/ Saisine de l'EPFL du Dauphiné : volet renouvellement urbain

Suite à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin à l'EPFL du Dauphiné, la commune va pouvoir se substituer à cet organisme pour acquérir la propriété du Couvent.

Le Conseil municipal demande une mise en réserve foncière par l'EPFL au titre du dispositif « Renouvellement urbain » de la propriété appartenant à la Congrégation comprenant 5 parcelles et s'engage à respecter les conditions de portage définies dans le règlement intérieur de l'EPFL.

Le dispositif « renouvellement urbain » se compose ainsi :

- une 1ère période d'une durée de 4 ans d'élaboration technique et administrative du projet urbain
- au terme de la 1ère période, la collectivité définit le volet final de l'opération ainsi que la durée de portage prévue : 6 ans ou 9 ans maximum.

Les frais de portage s'élèveront à 2,40 % du montant de l'acquisition par année de portage.

Séance du 21 janvier 2013.

1/ Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et modalités de concertation.

Le Maire expose que la carte communale est devenue insuffisante et incomplète pour appliquer la politique communale.

Il précise que la délibération du 25 février 2008 prescrivant l'élaboration du PLU et définissant les modalités de la concertation ne comportait pas les éléments permettant de définir avec précisions les objectifs poursuivis par la commune ainsi que les modalités de la concertation à mettre en œuvre.
De plus, il précise que le travail accompli jusqu'à ce jour pour l'élaboration du PLU sera capitalisé et permettra de poursuivre son élaboration sans prendre de retard conséquent.
La présente délibération annule et remplace celle du 25 février 2008.

Il explique les raisons pour lesquelles l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme est rendue nécessaire :

Les motivations :

- La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), complétée par la loi urbanisme et habitat de 2003, et finalisée par les lois du Grenelle I et II de l'environnement, portant engagement national pour l'environnement.
- La prise en compte du SCOT de la Région Urbaine Grenobloise, le PLH dont le périmètre doit à terme couvrir le territoire du Pays Sud Grésivaudan, la loi Montagne, le SDAGE.
- Assurer une urbanisation maîtrisée et localisée en continuité de l'habitat existant.
- Evaluer le dimensionnement de l'urbanisation en adéquation avec les capacités des équipements et des réseaux publics
- La réforme sur la fiscalité de l'urbanisme (taxe d'aménagement et versement pour sous-densité).

Les objectifs poursuivis :

- **Prise en compte des projets d'importance sur le territoire communal :**

- lotissement communal, situé au-dessus du village
- le projet de camping privé naturiste, sur le site de l'ancien Château,
- la restructuration du Couvent Notre Dame de la Croix.

- **Eviter l'étalement urbain.**

L'élaboration du PLU sera aussi l'occasion de s'interroger, au regard des principes du développement durable, sur les possibilités d'urbanisation souhaitées par le Conseil municipal, en fonction du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Région Urbaine grenobloise ainsi que sur les formes urbaines de nature à favoriser la lutte contre l'étalement ur-

bain et à améliorer les potentialités de constructions sur les terrains constructibles et équipés ; en d'autres termes respecter les générations futures en leur laissant de quoi se développer en termes d'espaces.

- **Avoir une offre de logements diversifiée en construction neuve et en renouvellement urbain.**

Pour ce qui concerne le projet d'aménagement et de développement, la commune réaffirme sa volonté d'offrir une offre de logements dans un but de mixité sociale à poursuivre. L'offre de logements et de services sera diversifiée pour répondre aux besoins nouveaux dus à l'évolution des modes de vie et aux besoins de populations spécifiques (jeunes ménages et vieillissement de la population).

- **Conforter la mixité urbaine par le maintien des activités économiques existantes et par la création de nouvelles activités intégrées au tissu urbain.**

Il importe que la commune réfléchisse sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement prenant en compte les objectifs de développement durable. Il apparaît nécessaire de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux et maîtrisé de la commune, selon le principe général d'encadrer l'urbanisation dans les limites actuelles de l'enveloppe globale des zones constructibles délimitées dans le cadre du PLU.

- **Préserver et valoriser durablement les ressources naturelles, les espaces naturels, agricoles et forestiers, les paysages, le patrimoine bâti, et l'architecture traditionnelle de la commune.**

- **Intégrer les fondamentaux du développement durable dans le projet d'aménagement communal.**

- **Poursuivre la desserte du village en équipements : assainissement, eau potable…**

L'ensemble des objectifs définis ci-dessus constitue la phase actuelle de la réflexion communale. Ils pourront évoluer, être complétés, éventuellement revus ou précisés en fonction des études liées à la révision du PLU. Ces évolutions, modifications ou abandons seront justifiées par les documents constitutifs du PLU.

Le Maire explique par ailleurs que le PLU est un outil offensif au service du projet d'aménagement et de développement de la commune. Il comporte comme document obligatoire :

- le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) qui, à l'échelle de l'ensemble de la commune, présente les grandes actions à mettre en œuvre
- les orientations d'aménagement et de programmation qui, pour un secteur déterminé, définissent la composition urbaine et paysagère que l'on veut imposer aux futurs constructeurs ou aménageurs.

Le maire rappelle enfin que l'élaboration d'un PLU nécessite la mise en œuvre d'une concertation avec l'ensemble de la population. Il appartient au Conseil municipal de préciser les modalités de la concertation.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

o de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et de le « grenelliser » sur l'ensemble du territoire communal,

o d'approuver les objectifs poursuivis par cette révision, selon l'exposé des motifs ci-dessus,

o de définir, conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme, les modalités de la concertation, qui seront au minimum les suivantes :

- 2 réunions publiques qui pourraient se tenir aux grandes étapes suivantes de l'élaboration du PLU : la 1ère lors de la présentation des esquisses d'orientations du PADD (3 avril 2013), la 2nde au moment de l'ébauche du projet de PLU.
- Avant et après les réunions publiques, un registre sera mis à disposition du public (aux horaires d'ouverture du secrétariat) pour permettre à chacun de consigner ses observations.
- Les élus tiendront 2 permanences pour répondre aux interrogations des habitants. Ces permanences seront annoncées par voie de presse ou d'affichage.

o de solliciter l'assistance gratuite des services de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère (SASE),

La présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

2/ Travaux d'accessibilité handicapés : programme 2013 et demande de subvention.

Il est rappelé que les collectivités doivent rendre tous les bâtiments publics accessibles aux personnes handicapées d'ici 2015, quelque soit la nature de leur handicap.

Après une première tranche de travaux réalisée en 2012, le Conseil municipal prévoit de continuer cette démarche de mise en conformité.

Il est proposé d'entreprendre les travaux de la mairie, pour un coût estimé à 22 450 € HT :

- ✓ réfection des enrobés dans l'allée principale,
- ✓ remplacement de la grille d'évacuation,
- ✓ amélioration de l'éclairage,
- ✓ installation d'une rampe pour supprimer la marche d'accès au bâtiment.

Une subvention est demandée au Territoire.

INFO INTERNET

Petit rappel : Afin de couvrir les zones non desservies en Internet haut débit, le Conseil général proposait la solution du Wifi. Alsatis, opérateur missionné pour répondre à la demande, proposait l'installation de nombreuses antennes sur notre commune. Ce projet ne répondait pas globalement à la couverture des « zones blanches ». Le Conseil municipal a, de ce fait, refusé cette proposition.

Pour répondre à la dizaine de foyers en demande de ce service, l'équipe municipale a fait le choix de la solution satellite. Après contact auprès de plusieurs opérateurs, Nordnet a été retenue pour plusieurs raisons : débit supérieur et coût d'achat du kit parabole raisonnable.

Aussi, dans un souci d'équité pour l'accès au service haut débit, le Conseil municipal a décidé de subventionner tout ou partie du prix d'achat de kit parabole, pour les familles qui en ont fait la demande. Le montant de cette participation sera déterminée lors d'un prochain Conseil municipal .

RECETTE DE CUISINE

RILLETTES DE PORC

Ingrédients :

- 1,5 kg de gorge de porc;
- Oignons (remplir une assiette à soupe d'oignons coupés)
- 1 cuillère à soupe de gros sel
- 1 cuillère à café de poivre moulu

Préparation :
Couper ou faire couper la gorge de porc en cubes Mettre dans une cocotte minute. Couvrir d'eau. Ajouter les oignons coupés + le gros sel + le poivre.

Cuisson :
Faire cuire sur gaz ; dès le chuchotement au moins 1 h 15. Ensuite passez le mixer ou écraser à la fourchette..... pour hacher la viande, suivant la texture désirée.

Mettre les rillettes dans une terrine.
Mettre au four et bien faire dorer (position grill) (en fait, quand la texture est bien dorée, mélanger avec une fourchette et refaire dorer).
Laisser refroidir.

ET ..... BON APPETIT !

ORIGINE DES FÊTES ET TRADITIONS

ORIGINE DE L'EPIPHANIE

C'est en 1801 que l'on a décidé que la date de l'Epiphanie (qui signifie apparition) serait le 6 janvier.

L'Epiphanie, ou fête des rois, commémore la visite des trois rois mages (Melchior,Gaspard, Balthazar) venus porter des présents à l'enfant Jésus : de la myrrhe, de l'encens et de l'or. Pour trouver leur chemin jusqu'à la crèche, les mages ont suivi une étoile plus brillante que toutes les autres. C'est pourquoi on l'appelle l'étoile du berger.
Aujourd'hui, la tradition veut que pour le « jour des rois », on partage un gâteau appelé « galette ». Selon la région, il s'agit soit d'un gâteau feuilleté soit d'un gâteau brioché.

Dans cette galette est dissimulée une fève. Celui qui mange la part contenant la fève est déclaré roi. La coutume veut que le plus jeune de la famille se glisse sous la table pour désigner qui aura quelle part. Ainsi, personne ne peut tricher. On pose une couronne sur la tête du roi qui doit alors choisir sa reine (ou le contraire).

Une légende raconte que la fève serait née le jour ou Peau d'Ane avait oublié sa bague dans un gâteau destiné au prince. En fait, son utilisation remonte certainement au XIIIe siècle. La fève existe sous de nombreuses formes et dans différentes matières, il y en a pour tous les goûts. Du haricot sec à la fève dorée à l'or fin 24 carats, on peut en trouver en plastique blanc ou, la plupart du temps en porcelaine. La fève est devenue un véritable objet de collection! Les collectionneurs sont appelés les fabophiles.

ORIGINE DE LA CHANDELEUR

On commémore cette fête le 2 février, 40 jours après Noël.

Chandeleur, ça vient de chandelier ?
De torche en chandelle, chandeleur vient précisément de candela (la chandelle), reprise dans l'expression « Festa candelarum » : fête des chandelles ou des lumières. Car dans les églises, les torches sont remplacées par des chandelles bénies que l'on conserve allumées, autant pour signifier la lumière que pour éloigner le malin, les orages, la mort, etc... et invoquer les bons augures à veiller sur les semailles d'hiver qui produiront les bonnes moissons de l'été prochain.

C'est pourquoi de nombreux dictons sont nés de ce jour de février, sur le même thème :
« Rosée à la Chandeleur, Hiver à sa dernière heure », « A la Chandeleur, l'Hiver s'apaise ou il reprend vigueur »
« A la Chandeleur le jour croît de deux heures », « Si le jour de la Chandeleur est clair et radieux, l'Hiver aura un autre combat, si le jour de la Chandeleur apporte nuages et pluie, l'Hiver ne se reproduira plus ».

Les crêpes :
Tous ces symboles se retrouvent aujourd'hui dans cet emblème de la Chandeleur qu'est la crêpe. Ce disque doré rappelle le soleil, dont le retour commence à se préciser. Dans les peuplades du Nord de l'Europe et pour les Celtes, la crêpe est faite à base de froment de la moisson précédente, que l'on utilise ainsi en quantité car les futures moissons ne sont plus très loin! Voilà sans doute pourquoi la crêpe est si populaire en Bretagne. Même si sa variante au sarrasin est moins dorée mais permet des mariages salés. Avec une bolée de cidre, la fête est complète.

Encore des dictons qui entourent la Chandeleur:
- « qui mange des crêpes à la Chandeleur, est sûr d'avoir de l'argent toute l'année (en tenant un louis d'or dans la main) »
- « Si tu ne veux pas de blé charbonneux, mange des crêpes à la Chandeleur ».

ORIGINE DE MARDI GRAS ET DU CARNAVAL

A l'origine, il y a le carême, période de jeûne de 40 jours avant Pâques. Il commence le mercredi des cendres et s'achève le samedi saint.

Le carnaval vient du latin médiéval "carne levare" : enlever la viande des repas. La viande désignant le gras que l'on mange les jours gras. Le carnaval a le même sens que le "carême entrant" ou "carême prenant" qui désignaient, à l'origine, le début du carême. Ces termes ont ensuite désigné la fête clôturant les derniers jours avant le carême.

Avant le jeûne, il est bon de se défouler! Ainsi la semaine des sept jours gras précède les 40 jours maigres de carême! Le Mardi gras est le dernier jour gras, celui qui est fêté avec le plus d'éclat ! Au jeûne et à l'abstinence s'oppose alors le carnaval.

Aujourd'hui, le jeûne n'est guère pratiqué, on a gardé le meilleur (le carnaval) et on a oublié le pire (le carême).

ORIGINE DU "POISSON D'AVRIL"

Le 1er Avril :

Tout a commencé, parait-il, en 1564 lorsque le roi Charles IX décida de modifier la date du changement d'année au 1er janvier. Ce changement a également décalé les échanges de cadeaux et d'étrennes qui marquaient le passage à la nouvelle année. Pour semer le doute au sujet de la date réelle du nouvel an certains ont persisté à offrir des présents en Avril. Avec le temps, les petits cadeaux d'avril se sont transformés en cadeaux pour rire, en blagues, puis en stratagèmes pour piéger les autres.

Pourquoi un poisson ?

Les cadeaux que l'on offrait au 16ème siècle étaient souvent alimentaires. Cette date étant la fin du carême, période durant laquelle la consommation de viande est interdite. Lorsque les blagues se développèrent, l'un des pièges les plus courants était l'offrande de faux poissons.

ORIGINE DE LA FETE DES RAMEAUX

Le dimanche des Rameaux, commence la semaine Sainte. Elle reçut son nom de l'usage établi dans les premiers siècles, de porter ce jour là en procession, et pendant l'office de la messe, des palmes ou des rameaux d'arbres en mémoire de l'entrée triomphante du christ à Jérusalem, huit jours avant Pâques.

ORIGINE DE PÂQUES

C'est une fête Chrétienne, qui célèbre la résurrection de Jésus-Christ, trois jours après sa crucifixion. Elle est fêtée pendant deux jours, le dimanche et le lundi de Pâques. Tous les interdits du Carême sont levés ce jour là. La date change car pâques est toujours le 1er dimanche suivant l'équinoxe de printemps.

Le calcul de la date de Pâques a été fixé par le Concile de Nicée en 325 après Jésus-Christ. Pâques est célébré le 1er dimanche qui suit ou qui coïncide avec la 1ère pleine lune après le 21 mars (printemps).

Cette année, le lundi de Pâques sera le 1er avril 2013.

Les cloches de Pâques et les œufs de Pâques:

La tradition la plus implantée en France veut que les cloches sonnent pour inviter les fidèles à assister à la messe. Sauf au moment de Pâques où elles se font silencieuses du jeudi au samedi saint. Elles en profitent pour partir à Rome se faire bénir et elles rapportent des œufs de toute sorte aux enfants sages !

En traversant la France elles perdent œufs, poules, poussins et lapins en chocolats à la plus grande joie des enfants qui, dès midi passé, partent à la chasse aux œufs !

L'œuf est le symbole d'une nouvelle vie et donner des œufs en cadeau à Pâques est une tradition depuis des centaines d'années.

ORIGINE DU 1ER MAI, FETE DU TRAVAIL

Depuis 1947,le 1er Mai est un jour chômé et payé en France. Il commémore la grève du 1er mai 1886 aux Etats Unis, qui avait eu lieu pour obtenir la journée de travail de Huit heures.

C'est aussi un jour de fête pour le muguet, car la tradition populaire veut qu'on offre un brin de muguet comme porte-bonheur.

L'ORIGINE DU 8 MAI

Ce jour est l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne, il commémore la fin de la Seconde guerre Mondiale(dans laquelle de nombreuses personnes sont décédées pour notre liberté).

La tradition veut que les Municipalités déposent une gerbe de fleurs devant le monument aux morts lors d'une cérémonie, qui permet d'entretenir la mémoire collective et de rendre hommage à tous ceux qui ont participé à cet évènement.

C'est l'occasion de rappeler à chacun que s'il a des droits, il a aussi des devoirs dont celui d'honorer la mémoire de ces hommes, ces femmes, et ces enfants morts pour notre liberté. Ne les oublions jamais, et n'oublions jamais tout ce que nous leur devons.

Le devoir de Mémoire doit être entretenu par les enfants des écoles, en assistant à la cérémonie du dépôt de gerbes de fleurs lors du 8 mai.

Brigitte Iserable.

LES ARBRES

DAVIDIA INVOLUCRATA

Famille : Nyssaceae
Date d'introduction : 1ère introduction en France : 1897

Le nom "arbre aux mouchoirs ou arbre aux pochettes" découle des longues bractées qui pendent de la fleur au printemps, comme des pochettes. Le Davidia involucrata, fut ainsi nommé, en l'honneur du Père David qui l'a découvert en Chine en 1869.

En 1897, le missionnaire botaniste français, le Père Farges, expédia des graines à Maurice de Vilmorin aux Barres (aujourd'hui l'Arboretum des Barres). Une seule graine leva et la première floraison eut lieu en mai 1906.
Ernest Wilson, l'introduit en Grande-Bretagne en 1904.
Son nom commun reste davidia mais on lui prête plusieurs autres noms communs, plus ou moins charmants : arbre aux mouchoirs, arbre aux pochettes, arbre aux colombes et arbre aux fantômes.

Descriptif : 12 mètres. Port buissonnant, conique.
Feuilles ovales à pétiole rouge, rappelant le tilleul, jaune en automne.
Fleurs accompagnées de deux larges bractées blanc ivoire rappelant des pochettes en mai.
Le davidia préfère un sol frais, riche, peu calcaire.
Très rustique.

GINKGO BILOBA

Famille : Ginkgoaceae
Date d'introduction : 1750

Le ginkgo biloba, naturalisé dans le sud-est de la Chine, arrive au Japon et en Corée aux alentours de XIIe siècle.
Le botaniste allemand Engelbert Kaempfer, séjourna au Japon entre 1690 et 1692. Il rapporta des graines de ginkgo en Hollande et c'est dans le jardin botanique d'Ultrecht que les premiers ginkgos européens furent plantés en 1750.
Le premier pied de ginkgo biloba en France, a été apporté par Auguste Broussonnet et fût planté dans le jardin botanique de Montpellier. En 1795, une bouture prise sur ce ginkgo de Montpellier est plantée au Jardin des plantes de Paris. Ces deux arbres sont toujours vivants à ce jour.
Le nom "arbre aux quarante écus" vient du fait que le botaniste français, M. de Pétigny a acheté, en 1788, 5 plants de ginkgo à un botaniste anglais pour la somme considérable de 200 livres, soit 40 écus d'or.
C'est la plus ancienne famille d'arbres connue, puisqu'elle serait apparue il y a plus de 270 millions d'années.

Descriptif : Jusqu'à 25 mètres. Conifère caduque, dioïque. Cime conique, plus ou moins régulière.
Végétation ouverte, très élégante.

Jolies feuilles en forme d'éventail, divisées en deux lobes plus ou moins profonds. Belle couleur vert clair, très doux et jaune lumineux en automne. Les sujets femelles donnent des fruits dont l'aspect rappelle les mirabelles.
Accepte bien tous les sols, même secs et calcaires, mais craint le compactage.
Bonne résistance en climat urbain et aux fumées.

Utilisation: en isolé, en groupe, en alignement.

RETROUVAILLES DES DOYENS

Nos trois doyens auraient bien pu se retrouver à la fête du village ou bien au concours de belote de la salle des fêtes. « Que non », nous dira la doyenne Rachel. « Je réside désormais à l'Ehpad de Saint Marcellin ». Quelle ne fut pas la surprise de Georges et Albert, descendus de nos coteaux pour y faire une séance de rééducation.

Retrouvailles bien sympathiques pour nos trois anciens. Honneur à la dame : Rachel Duc Maugé, 94 ans, Albert Gonnard, 93 ans (à droite) et Georges Giroud, 92 ans (à gauche). Trois Murinois de toujours qui, malgré l'usure et le poids des années, ont conservé bonne mémoire, le sourire mais aussi le coup de fourchette. Il est vrai que l'air de Murinais y est bien frais. Longévité à nos trois anciens jeunes.

Article paru dans le Mémorial de l'Isère.

Quelques Astuces de Grand-Mère

Conservez vos Fruits !

Pour conserver les fruits intacts plus longtemps, cachez dans votre corbeille 2 bouchons de liège qui absorberont l'humidité.

Evacuez la Fumée

Pour évacuer la fumée d'une pièce, placez une éponge imprégnée d'eau dans une soucoupe.

Tâches de Café

Une tâche fraîche de café disparaîtra si vous la saupoudrez immédiatement de sel. Une tache plus ancienne sur du coton blanc se nettoiera avec de l'eau oxygénée ou de l'eau de javel. Cette solution convient aussi au bois ciré.

Buée dans ma Montre

Lorsque la buée s'est formée à l'intérieur d'une montre, retournez votre bijou, le verre contre la peau. La chaleur naturelle de l'organisme suffit souvent à supprimer la condensation.

Oignon qui pique !

Pour éviter de pleurer à chaudes larmes, épluchez les oignons sous un filet d'eau froide.

Testez vos Oeufs !

Pour savoir si un oeuf est consommable, il faut le plonger dans une casserole pleine d'eau. Moins il flottera, plus il sera frais.

Or éclatant

L'Or retrouvera rapidement tout son éclat si vous laissez tremper vos bijoux dans du lait tiède environ 10 minutes. Rincez à l'eau froide puis séchez avec un chiffon.

Soulagez un mal de Dents !

Verser une goutte d'huile essentielle de girofle sur un coton tige et l'appliquer sur la dent affectée.

Gonflez facilement un Ballon

Si vos enfants ont du mal à gonfler leurs ballons de baudruche, conseillez-leur de les tremper au préalable dans l'eau chaude.

Bière entamée

Une bouteille de bière entamée ne s'éventera pas si vous la conservez la tête en bas dans votre réfrigérateur. Mais pensez bien à la reboucher hermétiquement, sinon gare aux fuites !

Piqûre qui gratte

Frottez rigoureusement les piqûres avec du persil frais et laissez à l'air libre pendant environ 45 minutes.

Chewing - gum collé

Pour retirer du chewing-gum collé sur du tissu, frottez-le avec un glaçon. Il durcira et se décollera sans peine et sans dommage.

CLUB LE WELLINGTONIA

Le Club Wellingtoniaa tenu son Assemblée générale le 25 janvier. Le bureau a été reconduit.
Le Président a donné le compte-rendu de l'année 2012, puis la trésorière le bilan qui se trouvait très légèrement négatif mais fait volontairement. La trésorerie se trouve encore bien saine.

- En mars a eu lieu le repas cabri.

- Le concours de coinche et pétanque de mai et juillet ont rassemblé 200 participants à chaque fois.

- Le repas cuisses de grenouilles s'est fait à Izeron.

- Comme prévu, nous avons fait le voyage à Lussas, en Ardèche, en empruntant les routes sinueuses jusqu'à Vals-les-Bains pour la visite bien expliquée d'une brasserie artisanale.

Un guide nous attendait pour nous commenter le paysage ardéchois et ses vignobles et nous a emmenés au restaurant « la Rigote » où le repas était fait de spécialités ardéchoises suivi d'un après-midi détente (danse, pétanque, cartes). Le goûter était offert avec une part de gâteau et un verre de mousseux, suivi d'une petite tombola.

- En août, le pique-nique chez Gérard a été fort apprécié et convivial. Les personnes de Chevrières qui ont fait le voyage avec nous étaient invitées.

- En novembre, la traditionnelle choucroute a réuni 150 personnes pour ce repas dansant.

- Et pour finir l'année, 6 adhérents ont été mis à l'honneur en décembre pour leur anniversaire :
  - ✓ 80 ans : Henri Gerbert
  - ✓ 75 ans : Marcelle Giraud et Constant Marchand
  - ✓ 65 ans : Arlette et Gérard Martin et René Giroud.

- D'autres manifestations sont prévues pour 2013.

Le président, René Giroud.

LE COMITE DES FÊTES

Bonjour à tous. Nous voilà en 2013, alors tout d'abord, l'ensemble du comité des fêtes souhaite une bonne et heureuse année à tous les murinois et murinoises.

Voici un aperçu des festivités de la fin d'année 2012, ainsi que le compte rendu de l'assemblée générale qui s'est déroulé le vendredi 1er février.

Halloween n'a pas été une franche réussite, la faute à madame météo qui nous a joué un mauvais tour en étant très capricieuse le soir de cette fête. La petite virée nocturne de nos bambins est tombée à l'eau… avec l'arrivée de la pluie. Nous remercions quand même chaudement les parents et enfants qui avaient répondu présent à l'invitation. Partie remise.

Le goûter de Noël lui s'est bien déroulé dans la joie et la bonne humeur de la jeunesse murinoise. Même si, *pour cette année,* aucun spectacle n'avait pu être programmé, quelques jeux, un bon goûter, et la générosité de notre Père Noël local, nous ont permis de faire passer un bon moment à nos enfants. Là aussi, remercions une nouvelle fois les nombreux parents et enfants présents au rendez vous. Sans faire de promesse en l'air, *promis,* les enfants, en 2013, un spectacle sera de la fête.

Le Jour de l'an. Belle réussite vu les retours très positifs que le comité a reçu. J'ai envie de dire comme d'habitude ! Oui, grâce à une équipe du comité et aux nombreux murinois annuellement très motivés pour cet évènement. Cette soirée attire beaucoup de monde des alentours, jeunes et moins jeunes. Un grand bravo à eux, car les bras leur en tombaient à la fin de la nuit quand il a fallu tout ranger à la suite d'une soirée animée et joyeuse. Merci à la sono Succès qui a permis à cette bande de fêtards de danser jusqu'au bout de la nuit.

L'ASSEMBLEE GENERALE. C'était l'heure du bilan en interne, sans oublier un objectif majeur, accueillir ou plus recruter de nouveaux membres… tâche peu évidente. L'année comptable est très satisfaisante, ce qui va nous permettre de renouveler nos activités, avec le souci de faire mieux chaque fois. Pour cela, nous allons nous réunir régulièrement pour vous organiser les meilleures festivités possibles.

.

Après la mise en place du nouveau bureau, tout le monde a émis ses idées pour l'année en cours. Ce bureau a la joie et l'honneur d'avoir pour une nouvelle année à sa tête Monsieur René JOURDAN. Merci à lui pour son engagement sans compter.

Le bureau se compose ainsi :

Président : René JOURDAN
Vice-président : Charly TARANTINO

Trésorière : Michelle FAYARD
Vice-trésorière : Ginette JOURDAN

Secrétaire : Fabrice PRUNELLE
Vice-secrétaire : Damien CHAIZE

Membres actifs : Gilles GARCIN, Daniel GARCIN, Pierre GERMAIN-BONNE, Brigitte ISERABLE, Patrice ISERABLE, Evelyne JOURDAN, Jean-Pierre RAGACHE, Bernadette TANCHON.

Pour améliorer la qualité des animations, des petites commissions ont été mises en place. Une pour le vide grenier, rendez-vous déjà attendu par exposants de 2012. Et une pour la jeunesse, qui prendra la responsabilité d'organiser au mieux tout ce qui touche la jeunesse murinoise.

Une année bien remplie nous attend, et on espère être à la hauteur, mais n'oubliez pas que toute personne motivée sera la bienvenue à chaque animation. A bientôt.

L'équipe du comité des fêtes.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

BAL DU MUGUET : soirée dansante
Mardi 30 avril 2013 à la salle des fêtes.

ECOLE DE MURINAIS

Côté spectacle :

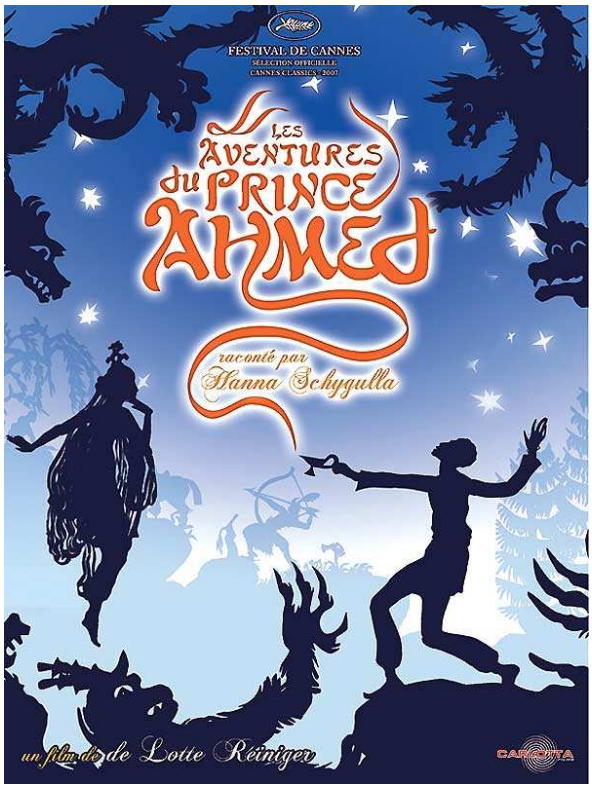

Le jeudi 13 décembre, nous sommes allés voir au Diapason « les aventures du prince Ahmed ». C'est un film d'animation allemand de Lotte Reiniger, sorti en 1926.

L'histoire :
Un mage africain créé un cheval volant, et le propose à une calife, qui lui achète contre ce qu'il voudra comme trédor. Le mage choisit alors sa fille, la princesse Dinarsade et montre au fils du calife, le prince Ahmed, comment faire pour monter le cheval. La princesse l'essaie et s'envole aussitôt, mais le mage ne lui a pas montré comment faire descendre le cheval.

Le pince Ahmed est emporté dans un pays lointain des esprits Wak-Wak, où il rencontre la belle Pari-Banou, dont il tombe amoureux et qu'il emmène. Ils poursuivent leur périple vers la Chine, mais là le mage les retrouve et enlève Pari-Banou pour la vendre à l'empereur de Chine. Ahmed fait la connaissance d'une sorcière, ennemie du mage.....

Ce film est conçu de silhouettes découpées. Il est inspiré des contes des Milles et une nuits, en particulier *le Cheval volant* et *Aladin et la lampe merveilleuse*.

Côté apprentissage :

Nous avons commencé ce début d'année en musique !

Tous les lundis (jusqu'aux vacances de Pâques), nous avons un intervenant en musique qui vient nous apprendre le rythme et nous fait découvrir différents instruments. Nous avons appris à faire des rythmes et à créer des ambiances sonores : imitation du vent avec des tubes, des grenouilles avec les guiros, de la rivière qui coule avec les bâtons de pluie……

Bâton de pluie

Guiros

Nous nous régalons et nous attendons avec impatience le lundi pour apprendre de nouvelles choses !

Tous les élèves de Murinais vous souhaitent une bonne année 2013 !

CANTINE SCOLAIRE DES COTEAUX

La cantine scolaire des coteaux a réalisé sa traditionnelle **vente de pognes, St Genix et pains d'épices** le samedi 17 novembre, elle a connu un vrai succès. Nous tenons à remercier les habitants des quatre communes qui nous ont ouvert leur porte et ont fait preuve de générosité pour nos enfants. Un repas à l'Auberge des Saveurs de Murinais était ensuite offert aux personnes venues « en renfort ».

Cette année encore, le **repas de Noël** a été une réussite pour les enfants, les instituteurs, les maires et adjoints et les parents bénévoles. Le repas s'est parfaitement bien déroulé avec un bon menu festif. Avec la participation de Valérie, un petit spectacle a été présenté par les petits puis les plus grands. L'ambiance était au rendez-vous !

Nous remercions les parents bénévoles qui nous ont aidé pour ces deux manifestations.

A partir du 11 mars 2013, la cantine va fonctionner sous un **logiciel informatique** (comme le font déjà beaucoup de nos voisins) mis en place par la Communauté de communes de St Marcellin. Ce logiciel, Iconito, va permettre aux familles de réserver ou annuler les repas de leurs enfants directement en ligne. Les personnes n'ayant pas accès à Internet continueront avec le fonctionnement traditionnel.

Le travail en amont a été long, mais nous espérons qu'à l'avenir, cela simplifiera le fonctionnement pour les parents mais aussi pour les membres du bureau. A noter que le même fonctionnement sera adopté par la Garderie.

Le bureau.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

BESSINS - CHEVRIERES - MURINAIS - SAINT APPOLINARD

LE BUREAU 2012-2013

L'assemblée générale s'est déroulée le 28 septembre. Au cours de cette assemblée, le bureau a été renouvelé. Il se compose aujourd'hui comme suit :

Présidente : Géraldine CHOLET

Vice Présidente (Bessins) : Karine PELERIN
Vice Président (Chevrières) : Bruno MESTRE
Vice Présidente (Murinais) : Audrey DOLIN
Vice Présidente (Saint-Appolinard) : Anaïs GOTTI

Trésorière : Danielle SIMIEN
Vice-trésorière : Cristelle RIMET-MEILLE

Secrétaire : Ludivine FOSSE
Vice-sécrétaire : Cristelle CAVALLI

Membres actifs : Magali Bicaïs, Eglantine Cholet, Nadine Corrao, Christelle Fodor, Philippe Gavin, Claudine Joubert, Josette Rimet-Meille, Valérie Thomas

L'équipe est motivée et dynamique, mais ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres !

Le marché de noël

C'est dans la cour de l'école maternelle de Chevrières que le désormais traditionnel marché de noël s'est déroulé le samedi 1er décembre dernier.

Nous remercions les parents et tous les amis de l'association qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation : ceux qui ont été présents derrière les stands, mais aussi ceux qui ont apporté leurs délicieuses pâtisseries, et finalement ceux qui ont travaillé en amont de cette journée au cours des ateliers bricolage ou à la maison.

La préparation des crêpes…

et des gobelets de bonbons…

Et quelques beaux objets artisanaux issus des ateliers …

Nous tenons aussi à remercier les enfants du RPI et leurs enseignants qui ont joué le jeu comme les années précédentes et ont mis sur nos stands de très beaux objets pour le plaisir de nos visiteurs.

Bien sûr, nous n'oublions pas le père Noël, qui, fidèle au rendez-vous, est venu distribuer ses papillotes pour le plus grand plaisir des plus petits.

Pour finir, un grand merci à toutes les personnes qui nous ont rendu visite et qui assurent par leur générosité, la pérennité de cette manifestation...

Du côté cuisine ... Franc succès cette année pour « la tartiflette » à emporter, proposée en fin de journée !

Prochains rendez-vous de l'association :

Les paniers garnis de Pâques

Avec le printemps, ce sont les paniers garnis de Pâques qui s'annoncent. Les grilles de participation au tirage au sort vont être distribuées aux enfants, et nous vous prions de leur réserver le meilleur accueil lorsqu'ils vous rendront visite en vous proposant de tenter votre chance. Les heureux gagnants pourront venir retirer leur panier de douceurs le vendredi 29 mars à la salle des mariages à Chevrières.

La fête de l'école

Elle se déroulera à Chevrières le vendredi 28 juin après la sortie de l'école. Son programme est encore à l'étude. Si vous avez des idées à proposer n''hésitez pas à nous contacter pour nous les soumettre ou nous apporter votre aide.

Internet et votre boite mail à notre service ...

Si vous souhaitez être informé(e) des prochaines dates de rencontre pour la préparation des manifestations à venir, ou pour toute autre information, veuillez prendre contact par mail avec Ludivine Fosse : fosseludivine@orange.fr

Autres adresses utiles : Géraldine CHOLET geraldine.cholet@wanadoo.fr

Cristelle CAVALLI cristelle.cavalli@orange.fr

Un grand merci ...

A tous les amis de l'association,
parents, grand' parents, employés municipaux, « sponsors »,
élus des 4 communes,
qui nous apportent leur soutien tout au long de l'année !

A très bientôt !

La Cabotte a Lou Petiot

Garderie Périscolaire
Située à l'Ecole Maternelle de Chevrières
Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :
Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard
Horaires d'ouverture : 7h30-8h30 et 16h00-19h00
Tél : 06.45.31.50.89
lacabotte.chevrieres@laposte.net

Décembre 2012 : Spectacle « La lettre au Père-Noël » avec Zouille...

Nous remercions Zouille venue animer son atelier théâtre
avec les enfants volontaires pendant plusieurs semaines.

Les enfants nous ont présenté leur jolie « Lettre au Père-Noël »
le jeudi 20 décembre 2012 à la salle de motricité de l'école.

Merci à tous les spectateurs !!!!! Ils étaient nombreux...

Le pot de l'amitié ont naturellement clôturé la soirée
dans une ambiance chaleureuse .....

Nous remercions également la père-noël qui a laissé
sous le sapin de jolis cadeaux pour les enfants de la garderie !!

En 2013 ...

La Cabotte va organiser deux journées portes ouvertes « vente de plants fleurs / légumes » chez Laure et Rudy de Chevrières les 10 et 11 mai 2013....
Nous vous attendons nombreux pour découvrir leurs produits locaux !!!